

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2015

HISTOIRE - GEOGRAPHIE

séries : L et ES

Durée de l'épreuve :	série L :	4 heures	Coefficient : 4
	série ES :	4 heures	Coefficient : 5

SUJET

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

PREMIERE PARTIE
Composition de géographie

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1

Une ville mondiale : un territoire de la mondialisation.

Vous traiterez ce sujet à partir de l'étude de cas réalisée en classe.

Sujet 2

Le rôle mondial des Etats-Unis et du Brésil : une étude comparée.

DEUXIEME PARTIE

Etude critique d'un document d'histoire

La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

Consigne :

Que montre ce document des mécanismes de la gouvernance économique mondiale et de ses limites ?

« C'est (...) un lieu commun d'observer que la mondialisation se développe et qu'il en résulte une intégration plus grande des pays du monde qui, du coup, se rapprochent les uns des autres. Ce rapprochement [est] rendu possible par l'abaissement des coûts de transport [et] de communication. (...)

Le problème est que cette action collective exige des mécanismes de prise de décision, que nous pouvons nommer « gouvernance », pour exister. Mais le système international qui s'est développé depuis des décennies (...) est un système de gouvernance globale sans gouvernement global. (...) Il existe cependant un réseau complexe d'arrangements internationaux, qui, pris ensemble, forment la gouvernance mondiale. Ce réseau comprend de nombreux traités internationaux (par exemple ceux de Montréal et de Kyoto) et un ensemble de lois internationales (...). Qui plus est, de nombreuses décisions touchant à l'économie mondiale sont prises dans le cadre des institutions internationales des Nations Unies, notamment le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le problème vient de ce que, faute d'un véritable gouvernement mondial, ces institutions sont gravement défailantes. Pour commencer, les institutions internationales sont non-démocratiques. (...) Au FMI, dont les décisions affectent des millions de personnes de par le monde, un seul pays possède le droit de veto : les Etats-Unis. Les droits de vote sont déterminés par l'étendue du pouvoir économique, telle que fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, à quelques ajustements près faits depuis. Ceci explique pourquoi les pays qui font aujourd'hui, et plus encore demain, la croissance mondiale, y sont sous-représentés. »

Joseph Stiglitz*, « Biens publics et Finance globale : la gouvernance mondiale est-elle au service de l'intérêt général ? », dans *Promouvoir les biens publics*, Paris, 2006.

**Joseph Stiglitz : économiste américain qui a reçu le prix Nobel d'économie en 2001. Economiste en chef de la Banque Mondiale jusqu'en 2000, sa notoriété lui vient aussi de ses critiques du FMI et de la Banque Mondiale.*